Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213500259-20260321-2026_011-DE

commune de Billé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU

SAMEDI 21 MARS 2026

Date d'envoi de la convocation : 17 mars 2026

Date d'affichage du PV : 27 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 15
Présents : 11
Représentés : 3
Votants : 14

EXPRESSION DES VOTES

Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le samedi vingt-et-un mars à dix heures, le Conseil Municipal de **BILLÉ** s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Daniel BALLUAIS, Maire.

Étaient présents : M. Daniel BALLUAIS, Maire, M. Sylvain BONNE, M. Christophe GILLES, M. Thierry GODARD, Mme Patricia HOTCHKISS, Mme Colette JUGUET, M. Arnaud OLLIVIER, Mme Alexandra ORY, Mme Monivahn RATINOM, M. Manuel RIBEIRO, M. Jean-Marie VACHER, Mme Anne VICENZOTTI.

Étaient excusés: M. Jean BOUËSSEL DU BOURG, Mme Gwennolé BORDIER, Mme Maryse FORTIN.

Secrétaire de séance : Mme Anne VICENZOTTI

DÉLIBÉRATION 2026-011 : ÉLÉCTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Vu- *le code général des collectivités territoriales, et notamment art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 ;*

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Un appel à candidature à été effectué. Il est constaté le dépôt d'1 liste.

Liste 1 : Monsieur Christophe GILLES, Madame Colette JUGUET, Monsieur Thierry GODARD

Les conseillers ont été invités à procéder au vote.

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213500259-20260321-2026_011-DE

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	14
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages blancs :	0
Nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue : :	8

Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par :

- M. Christophe GILLES, 1er adjoint
- Mme Colette JUGUET, 2ème adjoint
- M. Thierry GODARD, .3ème adjoint

Extrait certifié conforme,
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication.

Daniel BALLUAIS,
Le Maire.

Anne VICENZOTTI
Secrétaire de séance.





La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.